



Syndicat CGT des territoriaux actifs et retraités de l'agglomération Pau-Pyrénées, des communes adhérentes et de leurs établissements publics

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-PYRÉNÉES
ARTIGUELOUTAN BILLÈRE BIZANOS GAN GELOS IDRON JURANCON LEE LÉSCAR LONS MAZERES-LEZONS OUSSE PAU SENDETS

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie

Grande Arche Tour Pascal A et B Tour Sequoia
92055 La Défense CEDEX

Pau, le 27 juillet 2015

Objet : Demande d'intervention pour le développement durable et l'emploi, dans le cadre des dispositifs contractuels mis en place par votre ministère

Madame la Ministre,

La Presse Quotidienne Régionale (la République des Pyrénées datée du 25 juillet 2015, page 8) se fait l'écho de la signature, entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, d'une convention « territoire à énergie positive » assortie d'un financement d'un demi million d'euros, et de bonification d'autres dispositifs.

On peut y lire que « dans le cadre de cet appel à projets, l'Agglomération a ainsi pu faire valoir les actions qu'elle entend mener dans chacun des six domaines d'intervention couverts par l'appel à projets »

Parmi ces domaines figurent notamment « le **développement de l'économie circulaire** et de la gestion durable des déchets et la promotion de **l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté** avec mobilisation des acteurs locaux. »

Pourtant dans le même temps, le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets, présidé par Madame SEMAVOINE, et dont l'agglomération de PAU est le principal acteur, se prépare à licencier fin août 2015 le quart de ses effectifs (22 agents contractuels sur 33, pour un effectif global de 80 salariés de droit public) !

Au mépris des obligations de prévision qui sont celles de la puissance publique, les agents sont considérés comme variable d'ajustement.

Si nous nous félicitons de la modernisation du site de traitement des déchets recyclables et de l'accroissement de sa capacité, nous étions en droit d'attendre une politique volontariste, associant de grandes ambitions dans la valorisation des déchets et son corollaire, le développement de l'emploi. Ce qui n'a pas été le cas, malgré les propositions avancées par les personnels du Centre de Tri.

Dans ce contexte, les personnels, avec leur syndicat CGT, se sont engagés dans l'action pour obtenir (voir sur le site <http://territoriauxpau.reference-syndicale.fr/>)

- une solution de reclassement durable pour chacun des agents « remerciés » (ce qui ne devrait pas être impossible sur un territoire de 300 000 habitants dont 150 000 de l'agglomération de PAU présidée par Monsieur François BAYROU) ;
- le recrutement statutaire des agents dont le maintien dans l'effectif s'avère nécessaire.

Ils vous demandent, **Madame la Ministre**, ainsi qu'à votre gouvernement et au Président de la République, de prouver votre attachement à l'emploi en exigeant que l'aide de l'Etat s'accompagne des mesures légitimes demandées.

Dans l'attente de votre réponse, ils vous adressent, **Madame la Ministre**, avec leurs sentiments respectueux, l'assurance de leur attachement au développement durable qui constitue le fondement de leur activité professionnelle.

La secrétaire générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CARPY' with a stylized flourish above it.

Joëlle CARPY